



SECTION DU VAL D'OISE

CHSA DU 11/09/09

Monsieur Le Recteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

L'UNSA EDUCATION se félicite de la tenue de ce CHS Académique qui nous le souhaitons vivement doit apporter les réponses tant attendues par l'ensemble des personnels de l'Education Nationale. En effet, nous considérons que la communication ministérielle a été surtout destinée aux parents. Les quelques éléments de mise en œuvre, indiqués dans la circulaire laissent nos collègues - chefs d'établissements, infirmières, enseignants, directrices et directeurs d'écoles souvent dans l'expectative !

Nous rappelons ici :

- l'absence de médecins des personnels titulaires de l'Education Nationale dans les départements, et des vacances trop insuffisantes pour accueillir les personnels ;
- le trop faible effectif d'infirmières dans les établissements du second degré,
- la délégation aux structures de PMI des visites dans les maternelles
- l'étendue des secteurs pour les infirmières et médecins exerçant leurs missions dans le premier degré, les conduisant à n'intervenir que sur des situations d'urgence dans la plupart des cas !
- l'absence d'infirmierie dans les écoles etc.....

L'UNSA EDUCATION constate à travers les remarques des collègues, des disparités importantes entre les collectivités territoriales chargées de financer les masques de prévention dont certains ne sont pas aux normes et adressés aux écoles sans aucune information ! Nous vous alertons aussi sur l'absence dans certaines écoles de torchons en lieu et place de serviettes jetables voire l'absence de savon

Telles sont les conditions dans lesquelles les collègues doivent mettre en œuvre le plan de prévention de la grippe HN1.

C'est pourquoi L'UNSA EDUCATION vous remercie de répondre aux interrogations des collègues que nous relayons ici :

- 1) les raisons du chiffre 3 retenu pour les fermetures et comment les identifier ?
 - a. Les parents devront-ils informer l'école comme pour les maladies contagieuses ?
 - b. Le médecin traitant devra t-il faire un certificat médical de non contagion ?
- 2) la situation des élèves à risque (PAi, PPs.)
- 3) la prise en charge des élèves et des personnels présentant des symptômes grippaux,
- 4) les mesures prévues pour les personnels à risque (femmes enceintes, pathologies particulières; maladies chroniques...),
- 5) les conditions d'hygiène et de protection dans les écoles, collèges et lycées (entretien des locaux, matériel préconisé dont les masques.....)
- 6) les modalités de la continuité pédagogique, notamment en cas de fermeture,
- 7) la tenue des CHS départementaux afin de décliner selon les caractéristiques locales les décisions que nous aurons prises ce jour.
- 8) Enfin, nous tenons à rappeler une fois de plus que les directeurs et directrices des écoles ne sont pas des personnels de direction et donc la circulaire académique doit leur permettre d'assumer leurs responsabilités en dissociant les directives du 2nd degré et celles du 1^{er} degré.
- 9) des directives en cas de difficultés rencontrées lors de non respect des consignes par les familles, les collectivités ou par manque de matériel
- 10) les différentes mesures correspondant aux diverses phases envisagées de la pandémie, Une meilleure lisibilité des missions de chacun des personnels en cas groupés de la grippe et les fermetures locales voire de pandémie généralisée

Bien évidemment nous savons que cette dernière question relève avant tout de la décision de Monsieur le Préfet, dans chaque département. Mais notre propos ici est de permettre à nos collègues d'exercer leurs missions dans un climat le plus serein possible.

Enfin L'UNSA Education souligne l'importance d'une cohérence des mesures avec les collectivités territoriales pour les personnels dépendant des communes, des conseils généraux et régionaux.